



Communication sur le progrès

Global Compact
2018-2019



Déclaration du président

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous réitérer l'adhésion, l'engagement et le soutien de la société CIFEC aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous exprimons par cette publication notre volonté de continuer à faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons public par cette communication les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial pour la période 2018-2019.

Nous nous engageons aussi à faire une nouvelle communication dans un délai d'un an maximum à compter de l'actuelle communication.

Le 01/03/2019

Luc DERREUMAUX
Président du directoire

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



Depuis la dernière communication de Mars 2018 CIFEC a respecté les engagements pris lors de son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et un certain nombre d'actions ont été engagées depuis la date de notre adhésion.

Toujours désireuse de marquer son engagement, CIFEC a continué sa démarche d'amélioration en termes :

- De défense des droits de l'Homme,
- D'amélioration des conditions de travail,
- D'environnement,
- De développement durable,
- De sécurité,
- De lutte contre la corruption.

Depuis notre dernière déclaration en date du 26 Mars 2018 nous avons mis en place un certain nombre d'actions en corrélation avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies que nous détaillons ci-après.

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



Principes relatifs aux droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption

Principe 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatifs aux droits de l'Homme

Principe 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices des violations des droits de l'Homme

Principe 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Lors des présentations commerciales chez nos clients nous mettons en avant nos engagements vis à vis des principes relatifs aux droits de l'Homme et la lutte contre la corruption.

Nous utilisons aussi notre site internet pour faire la promotion du respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

De plus nous avons planifié de mettre en place un dispositif de « lanceur d'alerte » permettant le recueil de signalements de pratiques contraires à notre déontologie

(Voir en annexe I)

Un extrait de nos présentations commerciales

Une copie d'écran de notre site internet

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



Principes relatifs aux conditions de travail

Principe 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4

Les entreprises sont invitées à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5

Les entreprises sont invitées à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6

Les entreprises sont invitées à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Pour encore améliorer la sécurité de ses collaborateurs, la société a fait une refonte complète de son Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

Les risques psychosociaux et le stress au travail sont clairement évalués.

Ce document mis à jour a été présenté lors d'une réunion de retours d'expérience mensuelle.

Il est disponible sur notre serveur informatique pour toute personne désirant le consulter

(Voir en annexe II le DUER 2018)

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



Principes relatifs à l'environnement

Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8

Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 :

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Pour encore mieux piloter et maîtriser la diminution de nos impacts environnementaux, CIFEC s'est engagé dans la démarche ENVOL

Le premier travail a été de répertorier les principaux aspects environnementaux découlant des activités

(Voir en annexe III un extrait du tableau
«Aspects Environnementaux significatifs»)

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



ANNEXE I

Extrait de nos présentations commerciales
Copie d'écran de notre site internet



1



2



3



4



IMPRESSION D'ECRAN DU SITE INTERNET CIFEC

https://www.cifec.fr/qualification/presentation/la-rest-news/qualpro
CIFEC : Qualifications Profess... x

Rechercher...

11:54 01/03/2019

Depuis juillet 2010 Cifec continue de soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

La CIFEC est membre du Pacte Mondial de l'ONU par lequel des entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes :

(http://www.unglobalcompact.org/Languaages/french/dix_principes.html) universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Le Pacte mondial, a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés. Adhérer au Pacte Mondial c'est partager la conviction que des pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert et de sociétés prospères et dynamiques.

[Voir l'attestation d'adhésion](#)



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

- [Communications CIFEC 2010/2011](#)
- [Communications CIFEC 2011/2012](#)
- [Communications CIFEC 2013/2014](#)
- [Communications CIFEC 2014/2015](#)
- [Communications CIFEC 2015/2016](#)
- [Communications CIFEC 2016/2017](#)
- [Communications CIFEC 2017/2018](#)

Taperc ici pour rechercher

11:54 01/03/2019



ANNEXE II

Extrait du tableau
« Document Unique d'Analyse des Risques 2018 »

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



Document Unique d'Evaluation des Risques

2018

UNITES D'ANALYSE

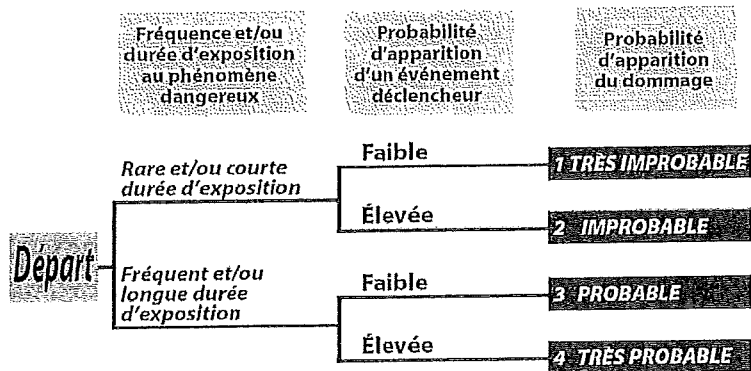
Risques Généraux Atelier Magasin / Analyse Electronique Laboratoire Nanterre Interventions

Date d'élaboration du document	01/03/2018
Chef d'entreprise	Luc DERREUMAUX
Signature	

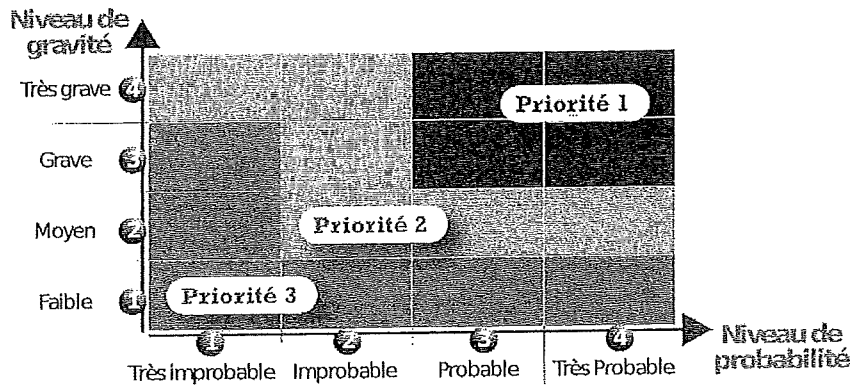
GRAVITE

- ① faible : accident sans arrêt de travail
- ② moyen : accident avec arrêt de travail
- ③ grave : accident avec incapacité permanente
- ④ très grave : décès

FREQUENCE



PRIORISATION DES RISQUES



- Priorité 3** : Maîtrise du risque suffisante
- Priorité 2** : Maîtrise Partielle plan d'actions requis
- Priorité 1** : Aucune maîtrise action immédiate requise

Locaux concernés
12 Bis rue du Commandant Pilot Neully
rue des accacias Nanterre



4 - Très grave	Priorité 1
3 - Grave	Priorité 2
2 - Moyenne	Priorité 3
1 - Faible	Priorité 4

RISQUES GENERAUX		Mesures envisagées (techniques, organisations, personnel)	Gravité				Fréquence				Personne chargée du suivi	Date de mise en conformité	
Phase de travail	Situation dangereuse		Risques identifiés	Moyens de prévention existant à l'unité de travail	Faible	Moyenne	Grave	Très grave	Faible	Moyenne			Fréquent
Poste de travail (ensemble des postes de travail digital)	Géologie informatique électrique relié à une multiprise	Surcharge électrique (feu), brûlure, électrocution	Multiprises à interrupteurs	X	X			X	X				3
	Rayonnement dû aux écrans informatique	Fatigue visuelle	Ecrans plats adaptés	X				X	X				3
	Ecrans positionnés trop bas par rapport au champ de vision	Lombalgie	Ecrans réglables en hauteur	X	X			X	X				3
	Station assise prolongée	Lombalgie	Fauteuils à soutien lombaires pour les postes administratifs	X	X			X	X				3
	Périodes de surcharge de travail	Stress	Respect des temps de pause entretien annuel	X	X			X	X				3
Incendie des locaux	Vérification périodique de la conformité des installations électriques	Incendie / Electrocutation	Vérification annuelle effectuée	X	X			X	X				3
	Vérification annuelle de conformité des extincteurs	Accident (blessure, décès) en cas d'incendie	Vérification annuelle effectuée	X	X			X	X				3
	Encombrement des sorties de secours	Accident (blessure, décès) en cas d'incendie	Consignes pour ne pas encombrer les sorties de secours	X	X			X	X				3
	Encombrement des accès aux extincteurs	Accident (blessure, décès) en cas d'incendie	Consignes pour ne rien stocker devant les extincteurs	X	X			X	X				3
	Evacuation en cas d'incendie	Manque de visibilité pour accéder aux sorties de secours	Chemin lumineux aux normes vérification annuelle effectuée	X	X			X	X				3
Trajets	Absence d'exercice d'évacuation avec compte rendu	Accidents	Effectuer un exercice d'évacuation périodiquement (avec un système de pointage des personnes présentes)	X	X			X	X				3
	Trajets domicile-lieu de travail	Accidents	Privilégier les transports en communs aux moyens personnels. Horaires de travail fixes Sensibilisation au respect du code de la route	X	X			X	X				3
Stationnement	Stationnement garage	Accidents	Rappel des consignes pour manipuler les montes voitures Vérification annuelle des machines	X	X			X	X				3



ANNEXE III

Extrait du tableau du tableau
« Aspects Environnementaux significatifs »

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr

SIBES		ASPECTS		IMPACTS		MODE		F/P		G		Q		S		Note brute (identification des AEs)		Description des moyens de maîtrise existants		M		Note nette (identification des AEs prioritaires)																																																																																																						
Commercial / Management / Qualité, Sécurité, Environnement / Qualité, Sécurité, Environnement	Déplacements en voitures	Emission de CO2	Appauvrissement d'une ressource énergétique	Normal	4	3	1	1,0	12	privilégier les transports en commun (autor, train)	0,70	8,40	Qualité, Sécurité, Environnement / Qualité, Sécurité, Environnement	Déplacements en voitures	Consommation de carburant	Pollution atmosphérique	Normal	4	3	1	0,0	11	privilégier les transports en commun (autor, train)	0,70	7,56																																																																																																			
																										Incendie des bâtiments	Dégagement de fumées	Pollution atmosphérique	accidentel	1	4	4	4	1,1	10	exercices évacuation et procédures	0,70	12,32																																																																																						
																																							Incendie des bâtiments	Risque des sauts d'explosion dans le réseau vapeur pluviales	Augmentation de la charge polluante dans le réseau vapeur pluviales	accidentel	1	4	4	4	1,1	10	exercices évacuation et procédures	0,70	12,32																																																																									
																																																				Maintenance des bureaux	Risque d'eau de nettoyage	Augmentation de la charge polluante du réseau d'eau sanitaire	Normal	3	1	1	0,9	3			1,00	2,70																																																												
																																																																	Utilisation des sanitaires	Consommation d'eau	Épuisement d'une ressource naturelle	Normal	4	1	1	0,9	4	système économie d'eau	0,10	0,36																																																
																																																																													Utilisation des sanitaires	Risque d'eau sanitaire	Augmentation de la charge polluante du réseau d'eau	Normal	4	1	1	0,9	4	système économie d'eau	0,10	0,36																																				
																																																																																									démolition	risque de gaz	Pollution atmosphérique	Normal	2	2	1	0,9	4	peu utilisée	0,30	1,36																								
																																																																																																					chauffage des bureaux	consommation gaz	Appauvrissement d'une ressource énergétique	Normal	4	1	1	0,9	7	visage et maintenance	0,30	2,16												
																																																																																																																	savoir informatique	consommation électrique	Appauvrissement d'une ressource énergétique	Normal	4	1	1	0,9	4		1,00	3,60
Travail de bureaux	Consommation de papier	Appauvrissement d'une ressource naturelle (déforestation, ravinement)	Normal	4	1	1	0,9	4	recyclé versé aux photocopies	0,70	2,52																																																																																																																	
												Travail de bureaux	Consommation d'électricité pour chauffage	Appauvrissement d'une ressource énergétique	Normal	4	1	1	0,9	4	sensibilisation sur extinction des lampes / allumage extinction auto	0,30	1,08																																																																																																					
																								Travail de bureaux	Génération de déchets divers	Impact global lié à l'élimination des déchets : stockage, transport, élimination	Normal	4	2	1	0,9	7	sensibilisation sur la utilisation brouillons	0,70	5,04																																																																																									
																																				Appareils / véhicules appareils	Utilisation de matières et d'énergie électrique	Appauvrissement des ressources	Normal	4	2	1	0,9	7		1,36	7,20																																																																													
																																																montage appareils	Utilisation de matières et d'énergie électrique	Appauvrissement des ressources	Normal	4	2	1	0,9	7		1,36	7,20																																																																	
																																																												cendres	consommation eau	Appauvrissement d'une ressource naturelle	Normal	4	2	2	0,9	14		1,00	14,40																																																					
																																																																								conditionnement	utilisation de matières	Appauvrissement des ressources	Normal	4	2	1	0,9	7	rationalisation des cartons	0,70	5,04																																									
																																																																																				batteries actives saïder	Génération de déchets divers	Impact global lié à l'élimination des déchets : stockage, transport, élimination	Normal	4	2	1	0,9	7		1,00	7,20																													
																																																																																																cendres avec chlore	Emission de gaz	Pollution de l'air	Normal	2	4	1	1,1	9	utilisation boîtes	0,70	6,16																	
																																																																																																												bruits	consommation de carburant	Emission de gaz d'échappement Appauvrissement d'une ressource énergétique	Normal	4	2	1	0,9	7	privilégier les transports en commun (autor, train)	0,70	5,04					
montage électrochimie et batteries de chloro	effluents liquides	pollution réseau d'épout	Normal	4	2	1	0,9	7	procédure	0,70	5,04																																																																																																																	
												machinerie électrochimie	effluents liquides	pollution réseau d'épout	Normal	4	2	1	0,9	7	procédure	0,70	5,04																																																																																																					
																								nettoyage des électrodes	effluents liquides	pollution réseau d'épout	Normal	4	2	1	0,9	7	procédure	0,70	5,04																																																																																									
																																				stockage produits chimiques pH 4	déversement	pollution réseau d'épout	accidentel	4	3	1	0,9	11	lit de dépollution	0,30	3,24																																																																													

NEULLY